



LJ A LA BONNE RENOMMEE SAINT CHEF 38890-FONDS DE COMMERCE A A USAGE DE MAGASIN DE BOUCHERIE, CHARCUTIER TRAITEUR, BAR RESTAURANT LICENCE IV

VENTE DU 10/02/2021

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mercredi 10 février 2021 à 10 heures

25 rue Pierre Sémard

38000 GRENOBLE

D'UN FONDS DE COMMERCE A USAGE DE
MAGASIN DE BOUCHERIE, CHARCUTIER TRAITEUR, BAR RESTAURANT LICENCE IV
SIS 23 ROUTE D'ARCISSE 38890 SAINT CHEF

Liquidation Judiciaire de A LA BONNE RENOMMEE SARL. Jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble, en date du 20/10/2020.

MISE A PRIX: 20.000 €

S'appliquant :

A) Aux éléments incorporels (nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail, LV) à concurrence de 5.000€

B) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation) à concurrence de..... 15.000€

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 23/12/2020. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à GRENOBLE (Isère) 9 bis rue de New York, en l'Etude de Me Christophe ROUMEZI, Mandataire-Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SELAS 2 C PARTENAIRES, Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé en son Etude, où il peut être consulté. Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à Monsieur PERRIN Jonathan : 06.33.66.76.22

Le représentant du bailleur est le SCI LES MARTINS

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 10.000 € par chèque certifié à l'ordre de la SELAS 2 C PARTENAIRES. Pour le paiement du solde, une garantie bancaire ou chèque certifié sera exigé immédiatement après l'adjudication, à l'acquéreur du fonds de commerce. Règlement comptant frais en sus.

A défaut d'adjudicataire pour le fonds de commerce, vente détaillée du matériel.